



17.000 selon Tsahal. 40.220 selon le Hamas. La très sérieuse revue médicale britannique The Lancet évoque au moins 186.000 morts en prenant en compte les causes "indirectes" liées au conflit.

Des chiffres effrayants qui ne sauraient refléter l'horreur d'une guerre !

## L'ÉDIT

## La Rentrée, enjeux et perspectives

À l'approche de la rentrée, les syndicats français se préparent à une mobilisation sociale d'envergure. Le climat social de cette rentrée est particulièrement chargé. Après une trêve olympique, Sophie Binet, la dirigeante de la CGT, a prévenu ses homologues syndicaux : ... « il est impératif de garder les lignes ouvertes pour coordonner les actions dès la fin août ». . L'objectif est clair : faire entendre les revendications sociales face aux défis du gouvernement

Le moment de la vérité de la décision démocratique des législatives viendra soit de la procédure de destitution, soit de la motion de censure du gouvernement mais pas de la consultation des partis du 23 août ou Macron choisira « son (sa) 1er ministre» en usurpant la volonté générale de plus des deux tiers des électeurs

Et dans la marche vers ce moment, chaque étape, chaque instrument du débat public aura sa part. L'avertissement du recours à une demande de destitution a déjà eu un résultat : radicaliser le PS qui est dorénavant acquis à une motion de censure qu'il pense préférable à la procédure de destitution. C'est un bon résultat. La censure est donc (presque) assurée d'être adoptée.

Autant dire d'ores et déjà que les gesticulations présidentielles ont bien moins d'avenir encore ! Il est donc certain que ceux qui auraient décidé de monter à bord de La Macronie pour finir l'excursion comme on s'accroche au radeau de la Méduse, vont sans doute réviser leurs rêves de pouvoir. Rien n'est plus sûr à bord sinon le naufrage.

Et il ne suffira pas de savoir nager en eaux troubles pour s'en sortir !

### Des revendications claires

- **L'abrogation de la réforme** des retraites : Au sommet des préoccupations, cette réforme controversée, imposée par le 49, est perçue comme un point crucial pour revitaliser le mouvement social et redonner espoir au mouvement ouvrier.
- **L'abandon de la réforme de l'assurance-chômage**
- **La lutte contre l'extrême droite, contre les discriminations, les inégalités sociales.**
- Les revendications **pour les services publics**, le besoins de les renforcer et l'amélioration des conditions de travail des fonctionnaires. .
- **L'unité syndicale** cruciale pour la réussite de ces mobilisations.

La coordination entre les différentes organisations, la définition précise des mots d'ordre et la mobilisation autour des revendications majeures seront déterminantes pour influencer le gouvernement et faire avancer les intérêts des travailleurs.

Et dans tout cela, Les **RETRAITÉ-ES** ont la chance d'avoir une intersyndicale solide et offensive depuis 2014, et qui a su prendre dès le printemps ses responsabilités en appelant l'ensemble des 17 millions de retraités soit un peu plus de 25 % de la population française, à se retrouver dans la rue en

**MANIFESTATION le MARDI 1er octobre 2024, partout en France**

pour la défenses de leurs revendication dont la plus urgente reste la revalorisation des pensions !

**LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2024**  
**Je manifesterai mon ras-le-bol !**

# Les grèves de 1953

En France sont une série de grèves,

touchant en août 1953 principalement la fonction publique initiées en réaction aux projets du gouvernement Joseph Laniel, investi le 26 juin, qui souhaite procéder durant la période des congés au moyen de décrets-lois à de fortes économies sur la fonction publique. Ces grèves se concluent par un succès du mouvement syndical, qui fait preuve d'unité et obtient des hausses de salaires et l'annulation des décrets-loi.

Le président du Conseil Joseph Laniel<sup>1</sup>, chef d'entreprise militant du CHIP (Centre national des indépendants et paysans parti politique français classé à droite de l'échiquier politique), prône des économies budgétaires car la guerre d'Indochine coûte cher et la France s'y enlise. Il obtient de l'Assemblée nationale l'habilitation à gouverner par décrets-loi pour trois mois. Dès les semaines qui suivent l'arrivée du chargé de mission Valéry Giscard d'Estaing (déjà lui), des fuites évoquent les mesures de rigueur ensuite présentées au Conseil supérieur de la fonction publique.

L'un des décrets-lois prévoit d'imposer un recul de deux ans de l'âge de départ en retraite de tous les fonctionnaires, alors fixé à 65 ans pour les services sédentaires et à 58 ans pour les services actifs. De plus, le gouvernement entend requalifier des « actifs » en « sédentaires », ce qui les aurait contraints à travailler sept années supplémentaires.

La situation salariale des fonctionnaires n'est pas très favorable en 1953. Leur niveau de vie n'aura retrouvé que celui de 1930, toujours très en dessous de celui de 1936, après avoir brutalement reculé entre 1945 et 1949

Amorcé aux PTT de Bordeaux le 4 août 1953, où est voté une grève illimitée à la place de celle d'une heure proposé par les syndicats c'est par télégramme et téléphone qu'ils font connaître leur décision à l'ensemble des centres postaux et téléphoniques et à toutes les fédérations syndicales. Le mouvement atteint d'autres services publics, les entreprises nationalisées, la fonction publique territoriale et touche aussi quelques entreprises de la métallurgie.

La direction nationale de FO soutient le mouvement dès le 1er jour. La CGT, la rejoint dès le 5 août et l'accompagne étant très active dans les comités de grèves et la rédaction des Cahiers revendicatifs.

Le 7 août, la France compte déjà 2 millions de grévistes et 4 millions le 13 août.

Le mouvement continue aux PTT et reprend ainsi le 11 à la SNCF et le 12 à l'Électricité et au Gaz de France. Dans les houillères, la grève est totale au fond à partir du 14 août pour atteindre son pic le 18 août.

La décrue s'amorce le 20 août dans les PTT, le 22 dans la SNCF et le 24 pour l'Électricité et le Gaz de France. Dans les mines, le travail ne reprend vraiment que le 26 et le 27 août.

Le mouvement aura été de longue durée :

- 12 jours de grève pour la SNCF, l'Électricité et le Gaz de France;
- 14 dans les PTT;
- 17 jours aux Houillères.

Malgré la grève qui dure depuis 4 jours, les décrets-lois sont adoptés le 9 août et publiés au Journal officiel dès le lendemain, suivis de plusieurs interventions radiophoniques du président du conseil Joseph Laniel.

La grève gagne cependant en sympathie populaire, d'autant plus que les débordements sont très limités. Le gouvernement décide alors d'en tirer parti pour mettre en avant la CFTC et FO, quitte à leur concéder des avancées importantes. Ainsi, des négociations débutent sans la CGT. Les tractations ne deviennent officielles qu'à partir du 15 août, et aboutissent à un appel CFTC-FO pour la reprise du travail, le 21 août. Le flou du texte ne satisfait pas les grévistes.

La loi de 1950 sur les réquisitions « l'organisation de la nation en temps de guerre » étendue au temps de paix » permet de réquisitionner les grévistes mais cela s'avère difficile

Aux PTT, le gouvernement exige 7500 suspensions pour refus de réquisition, appliquant la loi de 1950 Certains ne seront réintégrés que longtemps après

## 1953, les résultats de la grève...

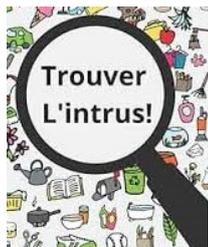
Aucun des décrets-lois contestés n'est finalement appliqué,

L'âge de la retraite n'est pas repoussé;

Les sanctions pour faits de grève sont inappliquées;

Les fonctionnaires obtiennent des revalorisations salariales, sans retrouver toutefois leur niveau d'avant-guerre, via un desserrement de la rigueur

Toutefois, aux PTT, les réintégrations ne sont pas immédiates



## CHERCHEZ BIEN, C'EST FACILE !!!

1969 De Gaulle perd son référendum, démissionne.

1986 Mitterrand perd les législatives, nomme Chirac premier ministre.

1997 Chirac dissout, perd, nomme Jospin premier ministre.

2024 Macron dissout, perd, fait semblant d'avoir gagné...

Y'a un intrus dans la Vème République, sauriez vous le nommer ?

## Fabrégoules 26 sept. 2024 : Objectif 256

A ce jour, nous en sommes à

**171 vignettes** de diffusées, **13 repas** de réservés !

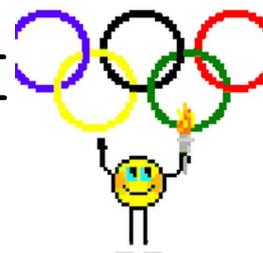
**Encore un effort !!! Soutenez la réussite de cette fête  
en achetant les Bons de soutien**

## VOTRE JOURNAL INNOVE

L'ESPACE CI DESSOUS VOUS EST RÉSERVÉ ! Il ne vous reste plus qu'à le remplir en donnant votre avis sur le sujet qui vous tient à cœur et de le retourner au Syndicat

## J'AI RIEN VU DES J.O

Macron avait fixé l'objectif « Zéro SDF » en 2017. À défaut d'y être arrivé (et d'avoir vraiment essayé), il les promène ! Plus de 12 000 sans-abri ont été évacués d'Île-de-France pour rendre les JO « propres », sans, pour la plupart, se voir proposer une solution de relogement.  
La misère est-elle moins pénible au soleil ?



Ils ont eu les Jeux, on n'a toujours pas de toit !!!



## Aux 23... mais aussi à d'autres

23 camarades syndiqués nous ont rejoint cette année ! Il est peut être important de leur présenter le Journal qu'ils ont entre les mains. Ce Journal a une vieille histoire, né en 2011 de la volonté des membres du bureau de la Section de continuer à garder le lien avec nos retraités tout en les informant à l'aide d'un journal qui aiderait aux mobilisations, qui apporterait des analyses, des conseils pratiques et du divertissement. Ainsi naquit « Les Post Hier » qui ont fait depuis bien du chemin puisque nous en sommes à plus de 300 numéros . Les échos qui nous parviennent sont globalement ( et plus ! ) positifs. Cependant, cet avalanche de louanges cache la forêt qui risque de nuire au Journal : il n'est écrit presque exclusivement qu'à une seule main, malgré les appels répétés ....

Alors si parmi ces 23 ( et les autres) il en est qui se sentent la plume facile et des idées innovantes d'améliorations à apporter, ils seront les bienvenues.

Je le répète souvent, je ne suis pas né ni eu la formation de journaliste. Je reste un militant CGT qui continue à vouloir changer cette société et je me répète souvent :

« Tout seul on va vite, mais ensemble on va loin »

*SVPat M,, militant retraité, devenu Journaloux par la force des choses*

